

MANCEAU

Histoire de la famille MANCEAU Champteussé-sur-Baconne, La Chapelle-sur-Oudon
Auteur : Odile HALBERT <http://www.odile-halbert.com> site sur l'histoire et les modes de vie en
Haut-Anjou, dans les actes notariés, les chartriers... Fichier créé 1982 Mis à jour 03.02.2014
Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés
[histoire du Haut-Anjou](#) | [histoire de Champteussé-sur-Baconne](#)

Arbre généalogique descendant interactif

légende :	2
Histoire	2
mon ascendance à Etienne Manceau x ca 1530 Jehanne	3
descendance d'Etienne Manceau x ca 1530 Jehanne	3
Perrine Manceau x/1563 Georges Mesnil	4
Marguerite Mesnil x/1588 Nicolas Foussier	5
Marguerite Foussier x1621 Pierre Lemotheux	6
Marguerite Lemotheux x1646 Luc Loyseau	6
Françoise Loyseau x1672 Pierre Manceau	9
Claude Foussier x1623 Renée Maucourt	9
Georgine Foussier x1633 Henry Juguin	9
Barbe Mesnil x Jean Froger	9
Jacques Mesnil x/1596 Mathurine Plasé	10
Nicole Mesnil x1621 René Pommier	10
Gabriel Mesnil x1607 Marguerite Gerfault	10
Pierre Manceau x/1571 Jehanne Rigault	11
Tiennette Manceau x1611 Louis Fourmont	14
Louis Fourmont x1643 Hélène Ganne	14
Jacques Fourmond x1672 Renée Boreau	15
Jean Fromond 1x A. Bonneau 2x1705 M. Delahaye	15
Magdeleine Fromond x1733 Pierre Vergnault	15
Madeleine Vernault x1757 Mathurin Guillot	15
Jean Guillot x1794 Aimée Guillot	15
Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine Jallot	15
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau	15
Aimée Audineau x1907 Edouard Guillouard	15
Renée Manceau x Jacques Defay	15
Pierre Manceau x1627 Renée Breton	15
Pierre Lemanceau x1672 Françoise Loyseau	17
Catherine Manceau x1721 Jacques Lemesle	18
François Le Mesle x1748 Perrine Raffray	19
Perrine Lemesle x1776 Joseph Lesné	19
Joseph Lesné x1810 Julienne Gilbert	19
Emilie Lesné x1841 François Jallot	19
Achille Jallot x1879 Claire Tirouflet	19
Mathurine Manceau x/1574 René Hermin	19
N. Lemanceau, dont Etienne et Jacques	20
Etienne Lemanceau x Louise Seureau	20
Etiennette Lemanceau x1669 Simon Roynard	20

Mathurine Roynard x1696 Nicolas Brulé	21
Anne Brulé x1724 Louis Lemanceau	21
Louis Lemanceau x1752 Marie-Charlotte Vaslin	21
Perrine Lemanceau x1794 Pierre Allard	21
François Allard x1854 Aimée Girardiere	21
Louis Allard x1882 Françoise Moreau	21
Madeleine Allard x Edouard Halbert	21
Renée Lemanceau x1683 Louis Pottier	21
Jacques Lemanceau x Renée Bertron	22
Jacques Lemanceau de la Coudre	22
Mathurin Lemanceau x/1682 Françoise Doublard	22
Renée Lemanceau x1702 Louis Richard	23
Marie Lemanceau x Jean Garnier	23
non rattachés à ce jour :	23

légende :

- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

Histoire

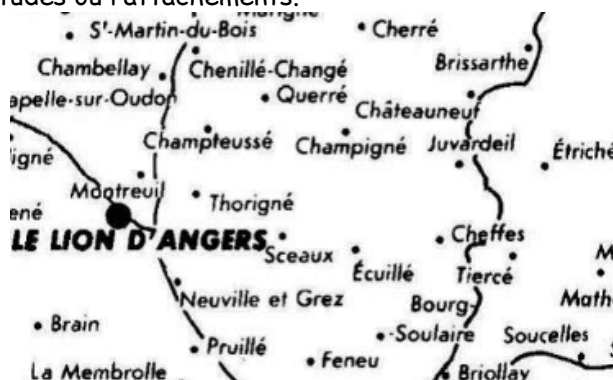
Le patronyme LEMANCEAU se rencontre au nord de l'Anjou.

Orthographié MANSEAU, MANCEAU vers 1610 à Marans, il dérive en LEMANCEAU.

J'en descends 4 fois du côté paternel et une fois du côté maternel.

Ce mémoire porte sur Etienne Manceau, arrivé à Champteussé-sur-Baconne vers 1540, qui fait ma branche maternelle.

Un autre Etienne Manceau fait des Manceau de la Coudre, alors même que la branche d'Etienne Manceau de Champteussé-sur-Baconne a possédé la maison de la Coudre au bourg de Champteussé. Malgré l'absence de rattachement à ce jour, j'ai mis côte à côte ces deux familles, afin de tenter encore d'élucider d'éventuels similitudes ou rattachements.



Champteussé-sur-Baconne est à quelques km au NO du Lion d'Angers, proche de Chenillé Changedé (ici les traits figurent les rivières)

mon ascendance à Etienne Manceau x ca 1530 Jehanne

Le tout en Maine-et-Loire jusqu'en 1900

- 14-Etienne Manceau x ca 1530 Jehanne
- 13-Pierre Manceau x avant 1571 Jehanne Rigault
- 12-Tiennette Manceau x Champteussé-sur-Baconne 18 janvier 1611 Louis Fourmont
- 11-Louis Fourmont x Champteussé-sur-Baconne 13 octobre 1643 Hélène Ganne
- 10-Jacques Fourmond x Champteussé 19 juillet 1672 Renée Boreau
- 9-Jean Fromond x2 Le Lion-d'Angers 16 novembre 1705 Magdelaine Delahaye
- 8-Magdeleine Fromond x Grez-Neuville 1^{er} juin 1733 Pierre Vergnault
- 7-Madeleine Vernault x Brain-sur-Longuenée 23 décembre 1757 Mathurin Guillot
- 6-Jean Guillot x Chazé-sur-Argos 3 mars 1794 Aimée Guillot
- 5-Esprit-Victor Guillot x Noëllet 18 avril 1842 Joséphine Jallot
- 4-Aimée Guillot x Segré 22 novembre 1881 Charles Audineau
- 3-Aimée Audineau x mai 1907 Edouard Guillouard
- 2-Thérèse Guillouard x 1938 Georges Halbert
- 1-moi

descendance d'Etienne Manceau x ca 1530 Jehanne

Etienne Manceau est l'auteur de tous les rares Manceau de Champteussé-sur-Baconne. Son patronyme est plus souvent écrit « Manceau » que « Lemanceau ».

On ne possède pas sa signature car le registre n'en comporte pas. Mais ses fils et petits-fils signent « Manceau ».

Etienne Manceau est parrain à Champteussé le jeudi 14.12.1531 de Estienne Colas fils de Jehan et de Guillemine sa femme, le 3.8.1541 de Estienne Denos fille de Estienne et de Macée sa femme, le 8.3.1545 de Estienne Chassereau fille de Mathurin et Perrine sa femme.

Il est parrain de sa petite-fille Estienne Manceau en novembre 1571, fille de Pierre et Jeanne Rigault, et il est alors dit « père dudit Pierre Manceau ».

Il vécut encore assez de temps pour voir naître tous ses petits-enfants, chose rare à l'époque, et décède en 1595 « âgé de quatre vintz dix huit ans, décéda de se monde en l'aultre et fut enterré au petit cemytière dudit Champteussé ». Certes, l'âge est souvent approximatif à l'époque dans les registres, mais il est tout de même signe de longévité exceptionnelle.

De son épouse on connaît le prénom « Jehanne », qui figure sur plusieurs des baptêmes de leurs enfants. Aucun acte n'a permis de trouver son patronyme. Elle est marraine de plusieurs de ses petits enfants, mais là encore uniquement sous son prénom.

Le couple a eu au moins 7 enfants, dont 5 baptêmes ont pu être retrouvés. Seuls 3 d'entre eux, Perrine, Pierre et Mathurine ont eu postérité.

Etienne Manceau, leur fils, est décédé avant 1603 sans hoirs comme l'attestent les actes notariés suivants :

« Le 20.2.1603 Perrine et Michelle Manceau D^t à Champteussé, héritières de †Etienne Manceau leur frère, vivant D^t à la Chenault à Champteussé, baillent leur part à Guy Manceau prêtre D^t à Champteussé (AD49 Chevallier N^o de la court de Marigné)

« Le 20.2.1603, Guy Manceau D^t à Champteussé, héritier avec ses frères et sœurs pour une partie de

†Estienne Manceau son oncle vivant D^t au Chenault à Champteussé, par représentation de †Pierre Manceau son père, tant en son nom que se faisant fort de ses frères et sœurs, baille à ferme à Symon Mesnil M^d D^t à Angers les biens dudit †Estienne Manceau » (AD49 Jehan Chevallier N^o de la court de Marigné)

Michelle Manceau, leur fille, « fut inhumé et enterré au petit cemetière de Champteussé le corps de defuncte Michelle Manseau laquelle ordonna par testament passé par Nicollas Foussier nottere estre dict et célébré à ce jour par le curé et ses chappelains une grand messe de requiem à diacre et soubz diacre, avecques les prières et ung reponse à la fin de ladite messe sur la tombe ou elle est inhumée, n'est mis au rang du papier à raison que j'estoys à Paris »

Etienne MANCEAU °ca 1497 †Champteussé-sur-Baconne 23.8.1595 x ca 1530 Jehanne

1-Perrine MANCEAU †Champteussé-sur-Baconne 9.6.1614 x /1555 Georges **MESNIL** Dont postérité suivra

2-Michelle MANCEAU †Champteussé-sur-Baconne 1.1.1607 **SA**

3-Marie MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 1.7.1541 Mère nommée seulement par son prénom

« Jehanne sur le baptême. Filleule de Maurice Belin prêtre, et de Macée femme de Estienne Roil, et de Thyeurine fille de Marc le Gaigneur **Décédée jeune et SP car non citée dans la succession.**

4-Pierre MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 23.8.1542 †idem 25.8.1598 Mère nommée seulement par son prénom « Jehanne sur le baptême. Filleul de Pierre Mouschet et de Michel Richart et de Jehanne fille de Jehan Benastre. x /1571 Jehanne RIGault Dont postérité suivra

5-Mathurine MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 20.1.1545 Mère nommée seulement par son prénom « Jehanne sur le baptême. Filleule de Mathurin Pirron et de Mathurin Chassereau, et de Mathurine fille de Macé le Gaigneur x /1574 René **HERMOIN** Dont postérité suivra

6-René MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 8.4.1551 Mère nommée seulement par son prénom « Jehanne sur le baptême. Filleul de n.h. René Duchesne et de Me Estienne Guilloteau et de Renée [Laprienne] **Décédé jeune et SP car non cité dans la succession.**

7-Etienne MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 10.8.1552 †/1593 Filleul de Me Estienne Guilloteau, et de Estienne Coypeau, et de Laurence Davy. Mère non nommée sur le baptême. **SP** x Renée COUSTANT Qui vit à Champteussé en 1599, veuve d'Etienne Manceau

Perrine Manceau x/1563 Georges Mesnil

Perrine Manceau « a esté inhumé et enterré **dedans l'église de Champteussé** le corps de deffuncte Perrine Manceau en son vivant femme et épouse de defunct Georges Mesnil, la sépulture en fut faicte par Me Guy Manceau curé de Thorigné »

On sait que Georges Mesnil était décédé avant le 30 novembre 1591, date à laquelle elle intervient dans l'acte suivant en tant que sa veuve : Le 30 novembre 1591, ur les demandes et différents respectivement faictes et proposées par Jehanne Delhommeau veuve Jullien Michau ayant accepté soubz bénéfice d'inventaire la communauté d'entre eulx et comme mère et tutrice de Jehanne Michau leur fille de présent décédée, que avons appréhendée audit nom la succession dudit deffunt soubz ledit bénéfice et encores Jehan Michau et Me François Michau soubz l'autorité de Me François Bienvenu son curateur aux causes tous héritiers esdits noms de deffunt Jehan Michau leur père d'une part - et **Me Pierre, Simon et Gabriel les Mesnils, Nicollas Foussier mary de Marguerite Mesnil et curateur à la personne et biens de Gabriel et Barbe les Mesnilz, Jehan Froger mary de Barbe Mesnil, tous enfants et héritiers soubz bénéfice d'inventaire de deffunt Georges Mesnil - et encores Perrine Lemanceau veuve de dudit deffunt Mesnil** se disant et prétendant avoir répudié la communauté d'entre elle et ledit deffunt et soubz la curatelle en cause de Me Mathurin Grudé avocat en ceste ville d'autre part - et ce tant au siège présidial que de la prévosté de ceste ville d'Angers, en ce que lesdits héritiers Jehan Michel faisoient procès et demande auxdits héritiers et veuve Georges Mesnil à ce qu'ils payassent à Me Michel Pichard 200 escuz pour la recousse du lieu d'Angevine et que ladite Delhommeau fust remboursée des intérêts de ladite somme par elle payée audit Pichard pour 4 années et demie escheues dès le moys de juillet dernier qui seroient depuis eschez et qui escheroient par cy après, - et

encores remboursement audit Me François Michau la somme de 146 escuz ung tiers et à ladite Delhommeau douze escus qu'ils auroient payez à la veuve de deffunt Me Jehan Deboigne en l'acquit dudit deffunt Mesnil qui debvoir payer seulement ceste partye par sa contrelettre baillée audit deffunt Michau - et encore la somme de 100 escuz plus ou environ, tant pour principal que intérestz payés aussi en l'acquit dudit deffunt Mesnil à la damoiselle de Miré que lesdits Menils estoient tenu payés par sentence donnée au présidial le 19 août 1584 - et oultre la somme de mil livres que ledit deffunt Jehan Michau avoir baillée audit deffunt pour contribuer au paiement de l'achat des boys du sieur de Chambellay et de laquelle somme et boys mention est faite par l'obligation passée par Montgodin notaire le 9 mai 1580 comme n'ayant aussi - suit une immense liste de ce genre... ui fait 10 pages (AD49-2^E36 Lepelletier notaire royal Angers)

Perrine MANCEAU †Champteussé-sur-Baconne 9.6.1614 Fille d'Etienne MANCEAU et de Jehanne x /1555
Georges **MESNIL** †/191

- 1-Simon MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 11.12.1555 †idem 23.12.1623 Mère non nommée sur le baptême. Filleul de René Guilloteau prêtre, et de Perrot Gault, et de Jehanne femme de Estienne Manceau [**grand-mère maternelle**] Il est inhumé « honeste homme Simon Mesnil **marchant D^t Angers** mourut ce jour et son corps fut ensepulturé en l'église de Champtoussé le samedi 16.12.1623 » x Madeleine MESNIL
- 2-Pierre MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 18.10.1563 †idem 26.2.1641 Filleul de Jehan Michau **fermier de Tessecourt**, et de Pierre Rigault **tanneur D^t à Grez sur Maine**, et de Marguerite fille de Macé Goybault. **Curé de Champteussé de 1588 à son décès le 26.2.1641**
- 3-Marguerite MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 16.11.1566 Filleule de **Pierre Manceau frère de ladite Perrine**, et de Aulbine Guiet femme du châtelain de Masrigné, et de Georgette Guilloteau mère dudit Mesnil x /1588 Nicolas **FOUSSIER** Dont postérité suivra
- 4-Barbe MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 18.8.1569 †idem 23.8.1629 Filleule de Charles Reboulx prêtre, et de **Barbe femme de Pierre Rigault de Grez-sur-Maine [c'est la mère de Jehanne Rigault épouse de Pierre Manceau]**, et de Catherine fille de Estienne Couespeau x Jehan **FROGER** Dont postérité suivra
- 5-Jehanne MESNIL °Champteussé-sur-Baconne le jour et feste de St Serene 1572 [**23.1.1572**] Filleule de **Estienne Manceau frère de ladite Perrine**, et de Jehanne de Chasces femme de Gervais Poisson apothicaire à Angers, et de Jehanne Rigault femme de Pierre Manceau. Fête ke 23 janvier, Saint Sérène ou Cerneuf. Martyr, était jardinier en Pannonie, l'actuelle Hongrie. Dénoncé comme chrétien par une femme dont il avait repoussé les avances, il fut décapité. Ses reliques furent apportées en Auvergne quelque temps après et sa mémoire fut longtemps conservée à Billom (selon site Nominis).
- 6-Gabriel MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 25.3.1578 Filleul de Maurice Tandron demeurant à présent aux Briotières à Champigné, et de Macé Chevalier et de Anne Ragot femme de Guillaume Bellais x Champteussé-sur-Baconne 16.1.1607 Marguerite GERFAULT Dont postérité suivra

J'ai enlevé de la fratrie ci-dessus, car ce Jacques Mesnil ne peut être le fils de Georges Mesnil et Perrine Lemanceau comme n'étant pas cité dans l'acte notarié de 1591 devant Lepelletier (voir ci-dessus)
Jacques MESNIL †Champteussé-sur-Baconne 11.12.1610 x /1596 Mathurine **PLASE** Dont postérité suivra

Marquerite Mesnil x/1588 Nicolas Foussier

Nicolas Foussier « mourut sur les quatre heures du matin et fut ensepulturé en l'église de Champteussé, et le curé de Thorigné [**c'est Guy Manceau, oncle de sa femme**] en fit la sépulture »

Marguerite MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 16.11.1566 Fille de Georges MESNIL et de Perrine MANCEAU x /1588 Nicolas **FOUSSIER** †Champteussé-sur-Baconne 19.3.1637

- 1-Jacques FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 28 février 1588 Filleul de Missire Pierre Mesnil curé de Champteussé, et de Sire René Restif, et de haute et puissante dame Jacqueline de Bueil dame de Chambellay
- 2-Anthoine FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 23 septembre 1590 Filleul de Anthoine Chauvin prêtre, et de Simon Mesnil [**oncle maternel**] et de Jacqueline de Vigne D^{elle} de la Desvansaye, servante de Madame de Chambellay

- 3-Guillemine FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 26 avril 1594 Filleule de Maurice Tandron S^r de la Belletandière, et de Guillemine, dame de Chambellay [*sans doute Guillemine Foussier, tante paternelle*], et de Jacqueline Rétif dame de la Moussardièrre
- 4-Marguerite FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 4 février 1596 Filleule de Lezin Dehommis S^r de la Presteselière, et de Marguerite Restif dame de la Grassinière **D^t à Queré** et de Jehanne Rigault épouse de Pierre Manceau [*grand-tante maternelle*] x Champteussé-sur-Baconne 5 mai 1620 Pierre **LEMOTHEUX** Dont postérité suivra
- 5-Claude FOUSSIER S^r du Rocher °Champteussé-sur-Baconne 22 juin 1598 Filleul de hh. Claude Cormier S^r de Fontenelles D^t à Daon, et de Renée de Rallay D^{elle} et épouse de Mr de Crays en Changé. **Avocat à Angers** x 1623 Renée MAUCOURT Dont postérité suivra
- 6-Perrine FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 15.2.1603 Filleule de Jehan Gaultier prêtre et de Guillemine Foussier sœur dudit Foussier x Champteussé-sur-Baconne 29.5.1629 Louis **CROUSILLON** †Champteussé-sur-Baconne 1.10.1633 fils de Mathurin. Il est inhumé « mourut et fut enseveluré dans l'église » « Louys Crousillon (s) et Perrine Foussier (s) ont esté espousez en l'église parrochiale de Champteussé en présence de Mathurin Crousillon (s) père du susdit, et de Nicolas Foussier (s) et Marguerite Mesnil père et mère de la susdite en présence de Me Jehan Montaufray (s), Jehan Boureau et autres » **sans postérité apparente à Champteussé**
- 7-Guy FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 14.3.1607 Filleul de Guy Manceau [*curé de Thorigné, grand oncle maternel*] et de Barbe Froger
- 8-Georgine FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 26.4.1608 Filleule de Georges Guilleu prêtre, et de Marguerite Manseau x Champteussé-sur-Baconne 13.9.1633 Henry **JUGUIN** Dont postérité suivra
- 9-Charlotte FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 30.1.1612 Filleule de Charles Chahanay chevalier S^{gr} de Cherennes, et de Françoise Duchesne

Marguerite Foussier x1621 Pierre Lemotheux

Le 5.5.1620 « furent epousez en l'église de Champtoussé Pierre Motteulx et Marguerite Foussier en présence de leurs parents et à esté la bénédiction nuptiale administrée par moi Missire Jacques Foussier frère de ladite Marguerite »

Marguerite FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 4.2.1596 Fille de Nicolas FOUSSIER et de Marguerite MESNIL x Champteussé-sur-Baconne 5.5.1620 Pierre **LEMOTHEUX** alias **MOTTEULX**

- 1-Pierre LEMOTHEUX °Champteussé-sur-Baconne 6.11.1622 Filleul de Pierre Mesnil prêtre, et de la fille aînée de Pierre Motheux. Le baptême est inscrit sur le registre de Champteussé comme étant célébré à Marigné.
- 2-Denise LEMOTHEUX °Marigné 10.11.1623
- 3-Marguerite LEMOTHEUX °ca 1625 x /1648 Luc **LOISEAU** Dont postérité suivra
- 4-Renée LEMOTHEUX °ca 1628
- 5-Perrine LEMOTHEUX °ca 1631

Marguerite Lemotheux x1646 Luc Loyseau

La dot est élevée, et je dirais que ce sont des marchands très aisés, qu'on peut appeler sans doute la bourgeoisie rurale. Le futur a reçu 3 ans auparavant 700 livres de ses parents pour se mettre à son compte en affaires, et il a fait de bonnes affaires car un inventaire sera fait avant le mariage pour évaluer la somme qu'il apportera au mariage. Même s'il a produit du 10 % sela fait déjà 210 livres et il a dont au moins 910 livres, et en outre les parents lui donnent encore 300 livres. Du côté de l'épouse c'est identique puisqu'elle a 1 000 livres en argent liquide, plus 150 livres en trousseau.

« Le lundi 5 février 1646¹ avant midy, furent présents establys et duement soubmis honorables personnes Me Mathurin Loyseau notaire soubz la cour de Sceaux et Françoise Noguette sa femme, et Luc Loyseau marchand demeurant scavoir ledit Loyseau et sa femme au bourg et paroisse de Sceaux et ledit Luc Loyseau à la terre et seigneurie des Loges paroisse de Thorigné sur Mayne d'une part - et honorables personnes Pierre Lemotheux aussy marchand Margarite Foussier sa femme lesdites femmes de leurs maris respectivement autorisés par devant nous quant à ce et Marguerite Moteux leur fille

¹ AD49-5E8 devant Jacques Bommyer notaire royal à Angers

demeurants en leur maison de Leslionnerye sise en la paroisse de Chanteussé d'autre part - lesquels traitant du mariage d'entre lesdits Luc Loyseau et Marguerite Lemoteux en ecécution des promesses ils se seroient respectivement faits en présence et du consentement de leurs dits père et mère et en suite d'icelles promesses ils auroient ce jourd'huy solemniser ledit mariage en l'église catholique et romaine soubz les conditions et conventions matrimoniales qui s'ensuivent savoir est que lesdits Luc Loyseau et Marguerite Lemoteux du consenetment susdit se sont d'abondant promis et promettent mariage et en faveur duquel lesdits sieur Lemoteux et Foussier sa femme chacun d'eux seul et pour le tout sans division de personne ne de biens leurs hoirs etc renonczant au bénéfice de division discussion et d'ordre etc ont donné et par ces présentes donnent en advancement de leurs futures successions à ladite Lemoteux leur fille la somme de 1 000 livres tz en deniers monnoye et scavoir la moityé montant montant 500 livres dedans 6 mois prochains et pareille somme de 500 livres d'huy en 18 mois, aussi prochain venant, le tout sans intérêts jusques auxdits termes, de laquelle somme de 1 000 livres tz il en demeurera et demeure en la communauté pour meuble commun la somme de 150 livres et le surplus montant 850 livres tz est et demeure propre et de nature d'immeuble à ladite Marguerite Lemoteux et aux siens en ses estocqs et lignes et laquelle estant préalablement receue par ledit Luc Loyseau il et les dits Me Mahurin Loyse et Noguette sa femme chacun d'eux seule et pour le tout sans division de personnes ne de biens leurs hoirs renonçant au bénéfice de division discussion et d'ordre promettent et s'obligent icelles sommes de 850 livres employer en acquests d'héritages en cette province d'Anjou pour tenir lieu de propre bien immeuble à ladite Marguerite Lemoteux et aux siens en sesdits estocs et lignes comme dit est sans que ladite somme de 850 livres acquests en provenant ny l'action ou actions pour les avoir et demander puissent tomber en ladite communauté et à faultre dudit employ et acquest en ont dès à présent lesdits Loyseau Noguette sa femme et Luc Loyseau leur fils leurs hoirs etc vendu et constitué sur tous leurs biens rente à ladite Marguerite Lemoteux ses hoirs etc à la raison du denier vingt racheptable deux ans après la dissolution de leur mariage pour pareille somme que dessus et dudit jour de la dissolution - et outre donnent dans 3 jours à leur dite fille un trousseau beau et honneste de la valeur de 150 livres tz et outre habillent leur dite fille de ses habits nuptiaux selon sa condition - et quant audit Luc Loyseau ses dits père et mère luy ont donné en advancement aussi de leurs successions futures à eschoir la somme de 700 livres tant en deniers monnoye que meubles et laquelle somme il luy auroient fournye et délivrés 3 à 4 ans sont ou environ ainsy que iceluy Luc Loyseau a présentement recogneu et confessé et s'en contente, de laquelle a l'esgard de ce qui en estoit en deniers déclare iceluy Loyseau l'avoir mise en trafic et marchandise en sorte qu'il y auroit profitté et fait espargne en sorte qu'il se seroit avancé tant en meubles bestiaux que autrement de tous lesquels ensemble de ce qui luy appartient à présent en sera fait inventaire dedans 15 jours prochains par le premier notaire ou sergent royal à ce requis en présence desdits Loyseau Marguerite Lemoteux et dudit Pierre Lemoteux et ce par personnes à ce cognoissant dont ils conviendront, et le prix et somme à quoy reviendra ledit inventaire demeurera et demeure propre de nature d'immeuble audit Luc loyseau et aux siens en ses estocs et lignes sans que le prix à quelque somme qu'il puisse monter et revenir puissent entrer en ladite communauté et que ledit Loyseau mettra en acquests d'héritages en cette province pour luy tenir et aux siens en sesdits estocs et lignes de son propre bien immeuble comme dit est - et outre promettent et s'obligent lesdits Loyseau et Noguette sa femme solidairement o les renonciations au bénéfice de division discussion et d'ordre etc donner aussy en advancement de leurs dites futures successions audit Loyseau leur fils d'huy en un an prochainement venant la somme de 300 livres tz sans intérêts jusques audit jour qui demeureront pour propres aux siens en ses dites estocs et lignes (convenu que ledit Luc Loyseau paiera et acquitera les debtes qu'il pourroit avoir à ce jour si aucunes sont, comme aussy lesdits Lemoteux et Foussier sa femme acquiteront leurdite fille de toutes debtes aussi jusques à ce jour si aucunes pareillement estoient quoy qu'ils ont chacun à son esgard assuré n'en debvoir aucuns et sans qu'elles puissent entrer en ladite communauté ny pour raison d'icelle diminuée, que ce qui leur eschoiera soit de successions directes collatéralement ou autrement demeurera à chacun d'eux ladite nature de propre de l'estoc dont ils proviendront en leurs dits estoc et lignes comme dessus - pourront ladite Marguerite Lemoteux et ses enfants dudit mariage à ladite communauté renoncer toutefois et quantes que bon leur semblera et ce faisant reprendre et emporter franchement et quitement de toutes debtes ses habits bagues joyaux hardes à son usage et ladite somme mobilisée, desquels meubles ils seront acquités par ledit Luc

Loyseau et les siens et mesmes de celles où elle auroit par lé et seroit personnellement obligée et en cas d'aliénation de biens propres pendant ledit mariage ils en seront respectivement remplacés et récompensés sur les biens de ladite communauté s'ils sont suffisants, et où ils ne le seroient à l'esgard de ladite Marguerite Lemoteux ses hoirs et sur les propres de son dit espoux qui y a dès à présent affecté sur hypothèque de ce jour encores que esdites venditions et aliénations ladite espouse y eust parlé et consenty, et par iceulx elle n'eust stipulé récompense, - et au moyen desquels sont et avantages ainsi respectivement faits par leurs dits pères et mères jouira le survivant desdits père et mère de sa part afférante auxdits espoux en la succesison des prédécédés d'iceux, - aura ladite espouse douaire coutumier sur tous les biens de sondit espoux cas d'iceluy advenant suivant la coutume sans toutefois que du vivant des pères et mères dudit Luc Loyseau icelle espouse puisse avoir ny prétendre douaire, - car ces présentes ont ainsy le tout voulu consenty stipulé et accepté tellement que auxdites conventions matrimoniales promesses dommages s'obligent icelles parties respectivement solidairement comme dit est leurs hoirs etc renonçant etc et par especial aussy respectivement au bénéfice de division discussion et d'ordre etc dont etc fait et passé audit lieu de l'Esliionnière dite paroisse de Chanteussé en présence de discret Me Jacques Loyseau curé de Bourgon ? frère dudit espoux, honorable homme Charles Bulay marchand mary de Marye Loyseau, Me Simon Godes notaire royal mary de Jacqueline Labbé cousin dudit espoux, discret Me Jacques Foussier sieur de Ste Catherine prêtre habitué audit Chanteussé, honorable homme Henry Jaguin sieur de la Maillardière Me apothicaire de la ville de Châteaugontier oncle deladite espouse, honorables personnes Pierre Lemoteux frère de ladite espouse, Jacques Verron sieur de la Hesquière mary de Renée Lemoteux beau frère de ladite espouse, discret Me Jean Froger prêtre habitué audit Chanteussé et honorable homme Jean Mesnil ses cousins germains, et autres soubz signés »

The image shows a page from a historical document, likely a marriage contract or a legal agreement, written in French. The text is written in a highly decorative cursive script. The document contains several names and titles, including 'Marguerite Lemoteux', 'Loyseau', 'Foussier', 'Froger', 'Bulay', 'Labbé', 'Jaguin', 'Lemoteux', 'Verron', 'Mesnil', and 'Elyabet peeraux'. The signatures are large and elaborate, often overlapping. The paper appears aged and slightly stained.

Marguerite LEMOTHEUX °ca 1625 Fille de Pierre LEMOTHEUX et de Marguerite FOUSSIER x (contrat du 5 février 1646 devant Jacques Bommyer notaire royal Angers) Luc **LOISEAU** °Thorigné ca 1626 †Champteussé-sur-Baconne 28.11.1681 Fils de Mathurin et de Françoise Noguette

1-Pierre LOYSEAU prêtre à Champigné

2-Luc LOYSEAU

3-Françoise LOYSEAU °Thorigné-d'Anjou 5.11.1648 x Champigné 22.11.1672 Pierre **MANCEAU**

°Champteussé-sur-Baconne 20.12.1639 Fils de Pierre LEMANCEAU et de Renée BRETON,

Françoise Loyseau x1672 Pierre Manceau

dont postérité ci-après à Pierre MANCEAU

Pierre Manceau est cousin du 2 au 4^e degré de Françoise Loyseau

la branche de Pierre Manceau se marie fort tard, d'où le décalage des générations

Etienne Manceau x Jehanne

Perrine Manceau x/1563 Georges Mesnil

Pierre Manceau x/1571 Jehanne Rigault

Marguerite Mesnil x/1588 Nicolas Foussier

Pierre Manceau x1627 Renée Breton

Marguerite Foussier x1621 Pierre Lemotheux

Marguerite Lemotheux x1656 Luc Loyseau

Françoise Loyseau x1672 Pierre Manceau

Claude Foussier x1623 Renée Maucourt

Avocat à Angers

Claude FOUSSIER S^r du Rocher °Champteussé-sur-Baconne 22.6.1598 Fils de Nicolas FOUSSIER et de Marguerite MESNIL x 1623 Renée MAUCOURT

1-Jacques FOUSSIER °Angers StMichel (b reporté au registre de Champteussé) 26.3.1625 Filleul de Pierre Mesnyl prêtre et de D^{elle} Angélique Davy femme de Mr le lieutenant général d'Anjou

2-Claude FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 25.9.1626 Filleul de Me Jacques Foussier prêtre et de Marguerite Mesnil

Georgine Foussier x1633 Henry Juquin

Le mariage n'est pas filiatif : « Henry Juquin S^r de la Maillardière et Georgine Foussier furent espouses en l'église paroissiale de Champteussé en présence de leurs parents et amis »

Leur fille Perrine est inhumée en 1634 dans l'église de Champteussé.

Md apothicaire à Château-Gontier

Georgine FOUSSIER °Champteussé-sur-Baconne 26.4.1608 Fille de Nicolas FOUSSIER et de Marguerite MESNIL x Champteussé-sur-Baconne 13.9.1633 Henry **JUGUIN** S^r de la Maillardière

1-Perrine JUGUIN °Champteussé-sur-Baconne 30.4.1634 †idem 29.9.1634 Filleule de Pierre Mesnil curé de Champteussé [**grand oncle maternel**] et de Anne Bellanger mère dudit Juquin

2-Renée JUGUIN °Champteussé-sur-Baconne 11.3.1637 Filleule de Jacques Foussier prêtre et de Renée Juquin

3-Henry JUGUIN °Champteussé-sur-Baconne 7.5.1640 Filleul de Claude Foussier S^r du Rocher **avocat à Angers [oncle maternel]**, et de h. fille Françoise Juquin

Barbe Mesnil x Jean Froger

« Barbe Mesnyl mourut et fut **ensepulturée en l'église paroissiale de Champteussé** par Me Guy Manceau prêtre curé de Thorigné (s) »

Jean Froger et son frère Noël sont **M^d tanneur** à Champteussé.

Barbe MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 18.8.1569 †idem 23.8.1629 Fille de Georges MESNIL et de Perrine MANCEAU x /1591 Jehan **FROGER**

- 1-Perrine FROGER °Champteussé-sur-Baconne 9.12.1591 Filleule de Missire Pierre Mesnil curé de Champteussé, **frère de ladite Barbe**, et de Marguerite Foussier sœur de ladite Barbe, et de Renée Froger femme de Nouel Froger, frère dudit Froger
- 2-Denis FROGER °Champteussé-sur-Baconne 19.7.1594 Filleul de Denis Desprez, Simon Mesnyl **[oncle maternel]**, et de Jehanne la Mancelle femme de Pierre Manceau **[c'est Jeanne Rigault qu'on appelle ainsi !]**
- 3-Pierre FROGER °Champteussé-sur-Baconne 18.8.1595 Filleul de Nicolas Foussier **[oncle maternel par alliance]**, et de Noël Froger, et **de Perrine Mesnil mère de ladite Barbe**
- 4-Anthoine FROGER °Champteussé-sur-Baconne 29.4.1602 Filleul de Anthoine Foussier **[cousin du côté maternel]** et de Ester (blanc) cousine dudit Froger, femme de la Fontaine Gardais D^t à Champigné

Jacques Mesnil x/1596 Mathurine Placé

Je n'ai pas retrouvé le baptême de Jacques Mesnil, mais il est manifestement fils de Georges et Perrine Manceau

Mathurine Placé (non nommée sur sa sépulture) a été assassinée en 1619 année de troubles : « fut ensepulturé au petit cymetierre de Champteussé le corps de defuncte (blanc) en son vivant femme et épouse de †Jacques Mesnyl, **laquelle fut tuée et asignée en sa maison le jour d'avant** »

Jacques MESNIL †Champteussé-sur-Baconne 11.12.1610 Que je suppose fils de Georges MESNIL et de Perrine MANCEAU x /1596 Mathurine **PLASE** †Champteussé-sur-Baconne 28.10.1619

- 1-Nicole MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 21.3.1596 Filleule de Nicolas Foussier **[oncle paternel car époux de Marguerite Mesnil]**, et de la mère deladite Placé, et de Renée Manceau fille de Pierre Manceau x Champteussé-sur-Baconne 8.6.1621 René **POMMIER** Dont postérité suivra
- 2-Pierre MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 25.3.1598 Filleul de Pierre Mesnil curé de Champteussé **[oncle paternel]**, et de Me Jean Gaultier diacre **Me d'école de Champteussé**, et de la meunière de la Roche fille de Jehan Morschet femme de Nouel Descheres D^t à Chambellé
- 3-Jacquine MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 11.5.1604 Filleule de Jacques Cottin, et de Andrée Placé femme de Devineau
- 4-Perrine MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 18.6.1608 Filleule de Pierre Babin et de Julienne Leroy
- 5-Thiennette MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 23.5.1611 Filleule de Louis Belier et de Renée Potier

Nicole Mesnil x1621 René Pommier

Le mariage est non filiatif « René Pomier et Nicolle Mesnil ont été espousez en l'église parochiale de Champteussé... »

Nicole MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 21.3.1596 Fille de Jacques MESNIL et de Mathurine PLACE x Champteussé-sur-Baconne 8.6.1621 René **POMMIER**

- 1-Mathurin POMMIER °Champteussé-sur-Baconne 6.2.1624 Filleul de Mathurin Placé et de Catherine Perrault
- 2-Perrine POMMIER °Champteussé-sur-Baconne 25.12.1626
- 3-René POMMIER °Champteussé-sur-Baconne 24.3.1630 Filleul de Olivier Dupré et de (blanc) Mesnil sœur de ladite Mesnil
- 4-Nicolas POMMIER °Champteussé-sur-Baconne 2.2.1632 Filleul de Nicolas Chassereau et de Michelle Thibault
- 5-François POMMIER °Champteussé-sur-Baconne 5.4.1633 Filleul de François Cadotz et de Geneviève Besson
- 6-Françoise POMMIER °Champteussé-sur-Baconne 5.4.1636 Filleul de Gilles Poupy curé de Chambellay et de Perrine Foussier

Gabriel Mesnil x1607 Marguerite Gerfault

Mariage non filiatif « Mesnyl Gabriel et Marguerite Gerfault ont épousé en la chappelle du Champs St Nicollas près Angers, en présence de leurs proches parans, la bénédiction nuptiale a été administrée **par le cousin Me Guy Manseau** prêtre D^t audit Champteussé »

Marguerite Gerfault meurt de la contagion qui sévit à Champteussé, le même jour qu'Etienne Manceau

Gabriel MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 25.3.1578 Fils de Georges MESNIL et de Perrine MANCEAU x

Champteussé-sur-Baconne 16.1.1607 Marguerite GERFAULT †Champteussé-sur-Baconne 4.10.1639
1-Pierre MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 18.3.1612 Filleul de Pierre Mesnil curé de Champteussé [oncle paternel],
et de Marie Gerfault sœur de ladite Marguerite

Pierre Manceau x/1571 Jehanne Rigault

Analyse de la démission de Jeanne Rigault en 1640

Jeanne Rigault a vécu longtemps, et j'ai trouvé la démission de ses biens en 1640, qui la donne née vers 1545, et donne une partie de sa nombreuse descendance, l'autre partie étant représentée et non exhaustivement nommée.

Voici cette démission, et le tableau qu'elle permet de reconstituer.

« Le 17 mars 1640 h. femme Jeanne Rigault veuve de †h.Pierre Manceau, D[†] à Angers St Maurice, à cause de son grand âge qui est de 95 ans, elle ne peut plus vaquer à faire valoir ses biens, c'est pourquoi elle désire se démettre de la propriété et jouissance de ses biens contre une pension à vie, et en a parlé à ses enfants qui lui ont dit vouloir accepter sa démission puisque c'est sa volonté, c'est pourquoi elle a fait comparaître D^{vt} nous Guy Lemanceau curé de Thorigné y D[†], et Barbe Lemanceau veuve de †Pierre Loyseau ses enfants, et François Bodet Me [gaigneumage] et Barbe Defay sa femme, ladite Defay fille de Jacques Defay et †Renée Manceau, Barbe et Jacques Marye enfants de †Jacques Marye et Marguerite Lemanceau petits enfants de ladite Rigault et dudit Lemanceau son mari, tous tant en leurs noms que se faisant fort des frère et sœur de ladite Barbe Defay et des enfants de †Louis Fourmont et de Tienette Lemanceau, et de Renée Lebreton mère et tutrice naturelle des enfants qu'elle a eu de †Pierre Manceau, pour accepter ladite démission, tous lesdits Lemanceau enfants et héritiers de ladite Rigault et dudit †Pierre Manceau son mari, contre 60 L de rente annuelle » (AD49 Garnier N^{re} Angers)

Pierre LEMANCEAU †/1603 x Jehanne RIGAUT °ca 1545 †1640/

1-Guy LEMANCEAU †1640/1648 **Curé de Thorigné**

2-Barbe MANCEAU †1640/ x Pierre **LOYSEAU** †/1640

3-Renée MANCEAU †/1640 x Jacques **DEFAY**

31-Barbe DEFAY †1640/ Citée en 1640 « petite-fille de Jeanne Rigault » x François **BODET**

32-frères et sœurs de ladite Barbe, dont elle se fait fort en 1640

4-Marguerite LEMANCEAU †/1640 x Jacques **MARYE**

41-Barbe MARYE †1640/ Citée en 1640 « petite-fille de Jeanne Rigault »

41-Jacques MARYE †1640/ Citée en 1640 « petite-fille de Jeanne Rigault »

5-Tienette LEMANCEAU †/1640 x Louis **FOURMONT** †/1640

51-enfants dont François Bodet se fait fort en 1640

6-Pierre MANCEAU †/1640 x Renée LEBRETON †1640/

61-enfants dont François Bodet se fait fort en 1640

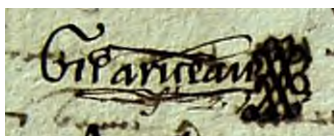
Pierre Manceau est dit « **menuisier** » sur le b de sa fille Etiennette en 1571. Le même acte nous apprend qu'il est fils d'Etienne Manceau, et « frère de la femme de Georges Mesnil », donc de Perrine Manceau.

Le 28.4.1579 il est à Angers pour affaires uniquement financières « Pierre Manceau M^d à Chanteussé, acquiert de Hardouin Gauches M^d à Angers, la somme de 94 écus à lui dus » (Poulain Nre Angers). Pratiquement, le vendeur ne peut se faire rembourser parce qu'il ne demeure pas assez près, et cela signifie que Pierre Manceau sait qu'il pourra se faire rembourser car il connaît manifestement l'endetté.

Il décède à 56 ans le 25.8.1598 « enterré au petit cemetière de Champteussé le corps de deffunct Pierre Manseau en son vivant **nottère et menuissier** la sépulture en fut faicte par Me Maurice Bufé vicair de Grez sur Maine parent du deffunct ».

Ceci est surprenant, ses descencants sont M^d tanneurs, et demeurent à la tannerie de la Papinière, qu'ils tiennent manifestement de lui. Le curé qui a écrit ces actes confondait-il « mégissier » et « menuisier » ?

Le 22.3.1604 Jehan Gilles S^r de la Rue D⁺ à Daon sur Mayenne, fait un échange avec **Guy Manceau prêtre et Jehanne Rigault sa mère veuve de †Pierre Manceau**, D⁺ au bourg de Champteussé (AD49-5^E36/108)



Guy Manceau prêtre, Champteussé 1603

Jeanne Rigault est fille de Pierre, qui est parrain en tant que tel au b de son petit-fils Guion en 1578. Il est de Grez, hélas paroisse où le registre paroissial ne remonte pas à ces dates.

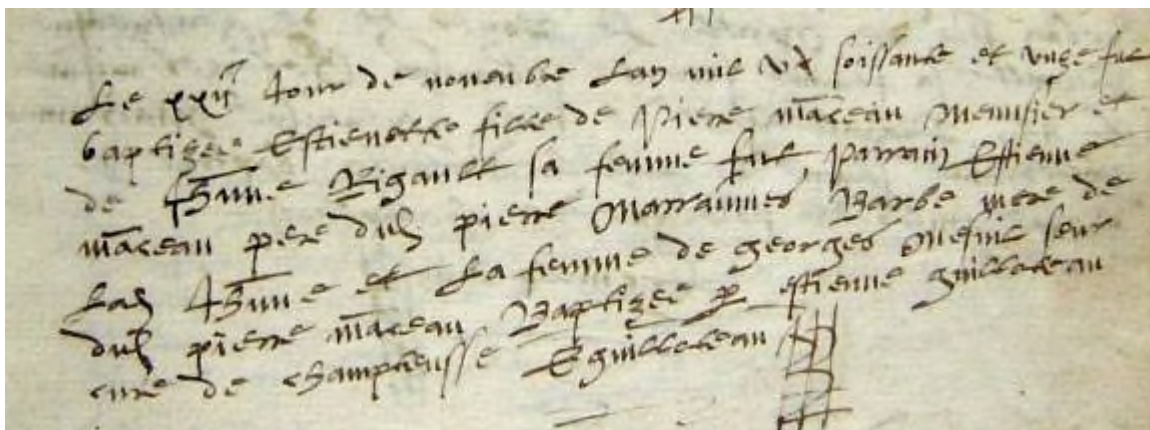
Le 17.3.1640 testament de h. femme Jeanne Rigault veuve de †h.h. **Pierre Manceau**, D⁺ à présent à Angers St Maurice,

- recommande son âme à Dieu le père créateur, à la glorieuse vierge Marie, St Michel, Mr St Pierre, Mr St Paul et à toute la cour élue du paradis, les priant être ses intercesseurs, qu'il lui fasse miséricorde et pardon,
- veut et ordonne que son corps soit transporté à la sépulture en l'église de Champteussé si faire se peut, sinon en l'église de ladite paroisse St Maurice ou celle où elle décédera au cas qu'elle ne put être commodément transportée
- pour le curé, prêtres, chapelains de l'église où elle sera ensépulturée et pour son luminaire, elle s'en remet à ses exécuteurs testamentaires
- pour son enterrement 3 messes chantées avec les prières et oraisons accoutumées e
- et outre veut qu'il soit dit 2 trentains de messes à voix basse aussitôt après son enterrement, en l'église où elle sera ensépulturée
- veut qu'il soit dit à perpétuité en l'église dudit Champteussé ou ailleurs ou il plaira à ses exécuteurs chacun an à pareil jour qu'elle décédera une messe à voix basse de l'office de requiem, le tout pour le repos de son âme et de des âmes répassées
- veut que pour ladite fondation soit donné honnêtement comme est la coutume, laquelle fondation elle assigne sur un logis et jardins qui lui appartiennent au bourg de Champteussé, nommé « la Papinière »
- nomme pour ses exécuteurs testamentaires noble et discret Guy Lemanceau son fils curé de Thorigné et Me Jehan Froger pêtre son cousin D⁺ à Champteussé (AD49 Garnier N^{re} Angers)

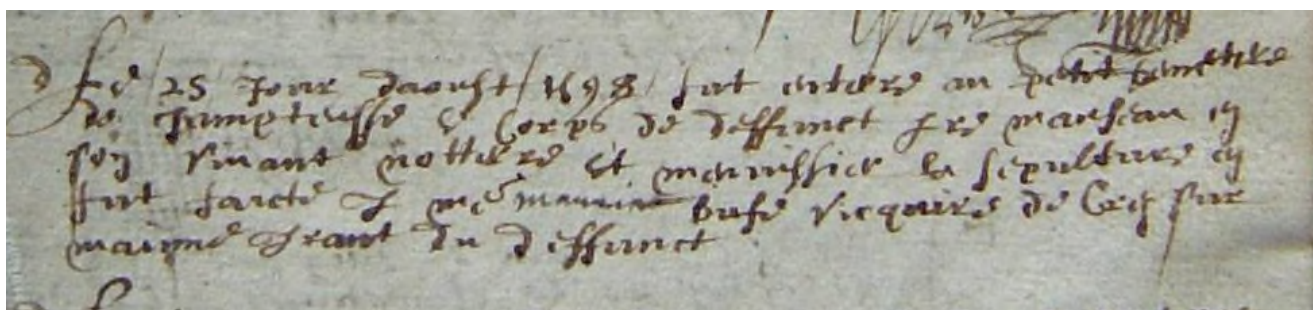
Le 31.12.1643 Jehanne Rigault veuve de h.h. Pierre Manceau D⁺ à Angers St Maurice, baille à ferme pour 5 ans pour 120 L/an à **Louis Fourmont M^d sarger petit neveu de ladite Rigault** D⁺ à Champteussé au lieu de la Papinière, une maison au bourg de Champteussé appelée « la Papinière » où ledit Fourmont demeure, un jardin clos à part, grange, pasture, tannerie, étables, terres en vergers en dépendant, plus le lieu et closerie de la Binardièrre situé en ladite paroisse, où demeure à présent Jean Fuyneau closier, et une maison jardin appelée « la Chalonnerye » en ladite paroisse et généralement tout ce qui lui appartient en ladite paroisse de Champteussé ... dont sera fait procès verbal de montrée desdites choses par D^{vt} N^{re} **en présence du S^r curé de Thorigné fils de ladite bailleresse** d'ici 15 jours ... passé à Angers en présence de h.h. Jehan Gohard M^d et Barbe Manceau sa femme, fille de ladite Rigault et de son †mari, et en présence de Urbain Bigot et Mathieu Lemonnier (AD49-Garnier N^{re} Angers)

Le 28.2.1648 Guy Lemanceau curé de Thorigné vend à Barbe Manceau femme de Jean Gohard M^d à Angers St Maurice, une maison couverte d'ardoise au bourg de Chanteussé appelée « le logis ancien » composée de 3 chambres basses se tenant ensemble, 2 chambres hautes en l'une desquelles y a cheminée, un petit grenier dessus, un petit pavillon couvert d'ardoise servant d'écurie, et un petit apentis couvert d'ardoise nommé « la Couldre » tenant à ladite maison, et une autre chambre en apentis avec cheminée et four, **un fourneau de tannerie où y a une chaudière**, vers la grand rue du bourg de Chanteussé pour aller à Chambellay, l'issue étant sur la Grand Rue, cour, puits, soue à porcs, une portion de jardin derrière ladite maison, à lui échues par le 2^e lot des partages faits avec ses cohéritiers D^{vt} Pierre Boureau N^{re} de Saint Laurent des Mortiers le 2.11.1645 (AD49 Garnier N^{re} Angers)

C. Port donne Guy Manceau curé de Thorigné 1607-mars 1648



«Le 22^e jour de novembre l'an mil cinq cent soixante et unze fut / baptizée Estienne fille de Pierre Manceau menuisier et / de Jehanne Rigault sa femme, fut parrain Etienne Manceau père dudit Pierre, marraines Barbe mère de ladite Jehanne et la femme de Georges Mesnil sœur dudit Pierre Manceau, baptizée par Estienne Guilloteau curé de Champteussé »



« Le 25^e jour d'aoust 1598 fut enterré au petit cemetere / de Champteussé le corps de deffunct Pierre Manseau en / son vivant nottere et menuissier, la sépulture en / fut faite par Me Maurice Bufé vicquaire de Grez sur / Maine parant du deffunct »

Attention, ils ont aussi pour descendants en 1661 lors du procès avec Simon Lefebvre « Me Jacques Marie prêtre, Barbe Marie sa sœur veuve de †Sébastien Habert, » mais j'ignore à ce jour comment.

Pierre LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 23.8.1542 †idem 25.8.1598 Fils d'Etienne MANCEAU et de Jehanne x /1571 Jehanne RIGAUULT °ca 1545 †1640/1646 Fille de Pierre

- 1-Estiennette MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 22.11.1571 †idem 4.10.1639 Filleule de **Estienne Manceau père dudit Pierre, et de Barbe mère de ladite Jehanne, et de la femme de Georges Mesnil sœur dudit Pierre Manceau** x Champteussé-sur-Baconne 18.1.1611 Louis **FOURMONT** Dont postérité suivra
- 2-Renée MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne jour de St Martin d'hiver 1572 †/1640 Filleule de Georges Mesnil **[oncle paternel par alliance car époux de Perrine Manceau]**, et de Renée femme de Pierre Aubée, et de **Mathurine sœur dudit Pierre Manceau** x Jacques **DEFAY** Dont postérité suivra
- 3-Guion alias Guy LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 9.1.1575 †/1648 Nommé « Guion » à son baptême, puis appelé « Guy ». Filleul de Gilles Launay chapelain de Masrigné, et de **Pierre Rigault père de ladite Jehanne**, et de D^{elle} Guionne de Breon veuve de †n.h. René Duchesne. **Curé de Thorigné**
- 4-Jacquine MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne le jour et fête St Vincent 1577 Filleule de René Hermouin **[oncle par alliance car époux de Mathurine Manceau]** et de Julienne Guyet femme de Gilles Launay, chapelain de Masrigné (sic), et de **Jacquine fille de Pierre Rigault**
- 5-Pierre MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 13.8.1578 †bas âge Filleul de René Rigault et de la femme de Jehan Geslin
- 6-Barbe MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 17.5.1588 †après 1661 (présente au procès de 1661 contre Simon Lefebvre) Filleule de Jehan Helye S^{gr} de la Robinière D^t à Thorigné, et de Perrine la Poupie métayère de Tescourt, et de Barbe la Mesnille x Pierre **LOYSEAU** x Jean **GOHARD** †1643/1647 On sait par le procès de 1661 contre Simon Lefebvre que c'est elle qui s'était remariée à Jean Gohard en 2^e noces : « Barbe Manceau leur tante veuve en dernières noces de †Jean Gohard »

7-Pierre MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 29.6.1595 †idem 17.1.1640 Filleul de h.h. Louis Bourdays S^r de Piheu D^t à Thorigné, et de Nicolas Foussier, et de Madeleine Mesnil x Champteussé-sur-Baconne 20.5.1625 Renée LEBRETON Dont postérité suivra

Tiennette Manceau x1611 Louis Fourmont

Le mariage n'est pas filiatif « la bénédiction nuptiale en fut faite par Me Gui Manceau prêtre curé de Thorigné »

Etiennette Manceau est âgée de 39 ans, ce qui est un âge avancé pour une première noce. A ce jour je n'ai trouvé aucune autre Etiennette enfant de Pierre Manceau et Jehanne Rigault, donc elle semble bien être celle qui naît en 1571. Je n'ai pas trouvé de première noce, et dans tous les cas, elle n'en a pas postérité, ceci est certifié par la démission en 1640 de ses biens par Jehanne Rigault, sa mère. (cf ci-dessus)

La filiation de Tiennette Manceau est donnée par la démission que fait Jeanne Rigault, sa mère, de ses biens en 1640 (cf ci-dessus). Cette démission ne précisait pas si elle était fille ou petite fille, mais on sait en 1647 (cf ci-dessous) que son fils Louis Fourmont est petit-fils de Jeanne Rigault.

Dans cet acte de démission, il est dit « les enfants de †Tiennette Manceau et †Louis Fourmont », ce qui laisse à penser qu'il y a plusieurs enfants, dont à ce jour, je ne connais que Louis.

Etiennette Manceau est manifestement celle qui décède le 4.10.1639 « sans mention » lors de la contagion, car on sait par la démission de sa mère qu'elle est décédée avant 1640.

Tiennette MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 22.11.1571 †idem 4.10.1639 Fille de Pierre MANCEAU et de Jeanne RIGAUULT x Champteussé-sur-Baconne 18 janvier 1611 Louis **FOURMONT** †/1640

1-Louis FOURMOND †/10.1650 x Champteussé-sur-Baconne 13.10.1643 Hélène GANNE Dont postérité suivra

2-autres enfants FOURMOND

3-Jeanne FOURMONT x Jacques **FOUSSIER** Ils sont tous deux cités dans le procès de 1661 contre Simon Lefebvre : « Jacques Fouassier mari de Jeanne Fourmond aussi fille et héritière de ladite Etiennette Lemanceau »

Louis Fourmont x1643 Hélène Ganne

Le mariage est à Champteussé et n'est pas filiatif, « Le 13.10.1643 ont été espouzez Louys Fourmond et Helenne Ganne par vénérable et discret Me Guy Manceau curé de Thorigné, en présence de Sébastien Abel apotiquaire D^t à Angers, et Pierre Tremblay marchand D^t à Grez-sur-Mayne »

La filiation de Louis Fourmont, seul de ce nom à Thorigné en 1647, est donnée par l'acte suivant, dans lequel il est clairement dit petit-fils de Pierre Manceau et Jeanne Rigault :

« Le 25.5.1647 Louis Fourmont M^d sarger D^t à Thorigné sur Maine, tant en son nom que pour Helaine Gannes sa femme, vend à Barbe Manceau veuve de Jean Gohard M^d la 1/2^e par indivis de 2 maisons en apentis l'une à cheminée l'autre sans, et 2 planches de jardin en dépendant joignant le lieu de la Binardière à Chanteussé et la 1/2^e de 5 pièces de terre dudit lieu contenant ensemble 7 journeaux, une portion de pré de Mondais, une autre portion de pré au pré du Boys, et la 1/2^e par indivis de 3 quartiers de vigne, à lui échues de la succession de †Pierre Manceau et Jehanne Rigault ses ayeux par partages fait D^{vt} Jehan Boureau N^{re} à Chanteussé il y a environ 1 an » (AD49-Garnier N^{re} Angers)

Sa filiation ressort également de la démission en 1640 par Jenne Rigault de ses biens, dans laquelle il apparaît comme « fils de Louis Fourmont et Tiennette Manceau », et petit-fils à ce titre de Jehanne Rigault.

Il existe quelques actes notariés de la famille Boreau, en AD49-E4201, mais la succession de Pierre Manceau et Jeanne Rigault n'y est pas.

Louis FOURMOND †/10.1650 Fils de Louis FOURMONT et de Tiennette MANCEAU x Champteussé-sur-Baconne 13 octobre 1643 Hélène GANNE †Thorigné-d'Anjou 16.9.1705 remariée à Antoine Marchais

1-Jacques FOURMONT S^r du Ponceau °Thorigné-d'Anjou 23.2.1646 (b 13.3.1647) †1686/1700 x Champteussé 19.7.1672 Renée BOREAU Dont postérité FOURMONT

2-Louis FROMONT °Thorigné-d'Anjou 5.10.1650 Fils posthume. Filleul de h.h. Luc Loyseau et de h. femme Barbe Manceau

Jacques Fourmond x1672 Renée Boreau

Jean Fromond 1x A. Bonneau 2x1705 M. Delahaye

Magdeleine Fromond x1733 Pierre Vergnault

Madeleine Vernault x1757 Mathurin Guillot

Jean Guillot x1794 Aimée Guillot

Esprit-Victor Guillot x1842 Joséphine Jallot

Aimée Guillot x1881 Charles Audineau

Aimée Audineau x1907 Edouard Guillouard

Renée Manceau x Jacques Defay

Le couple quitte Champteussé, mais on sait par la démission des biens de Jeanne Rigault qu'ils ont plusieurs enfants vivants en 1640 représentés par François Bodet époux de Barbe, qui est manifestement leur fille aînée.

Le procès contre Simon Lefebvre en 1661 dit :

- Jacques et Barbe les Defay enfants de †Jacques Defay et héritiers de †Renée Lemanceau leur mère,
- Jacques Livergne père et tuteur naturel des enfants de luy et de †Renée Defay,

Renée MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne jour de St Martin d'hiver 1572 †/1640 Fille de Pierre MANCEAU et de Jeanne RIGAULT x /1607 Jacques **DEFAY** †/1640

1-Barbe DEFAIS °Champteussé-sur-Baconne 19.3.1607 Filleule de Nicolas Foussier [*cousin maternel par alliance, car époux de Marguerite Mesnil fille de Perrine Manceau*] et de Barbe Manseau sœur de ladite (blanc) x /1640 François **BODET**

2-frères et sœurs de ladite Barbe, dont elle se fait fort en 1640

Pierre Manceau x1627 Renée Breton

Le mariage est non filiatif : « Pierre Manseau et Renée Lebreton ont espousez en l'église parochiale de Champtoussé par Me Jacques Foussier prêtre en présence et du consentement de leurs proches parans et amis »

La filiation de Pierre Manceau est donnée par la démission que fait Jeanne Rigault, sa mère, de ses biens en 1640 (cf ci-dessus).

Pierre Manceau est **M^d tanneur**, ce qui nous est connu grâce au bail à sous ferme d'une boutique à Angers : « Le 8.5.1635 h.h. Pierre Manceau M^d tanneur D^t à Champteussé, baille à sous-ferme pour un an à Jehan Hursin menuisier et Françoise Vincent sa femme, D^t à Angers St Pierre, une boutique ouvrant sur la rue de l'Eguillerye à Angers qui est sous le logis de René Richeu » (AD49 Garnier N^e Angers). Cet acte porte aussi la signature d'un Loyseau, ce qui atteste des liens anciens entre les familles Loyseau et Manceau, que l'on retrouvera souvent dans l'étude de cette famille.

De plus, cet acte nous révèle les intérêts que Pierre Manceau avait à Angers même.

Pierre Manceau décède à la fin de l'épidémie qui sévissait depuis 5 mois, et malgré l'épidémie il est inhumé dans l'église : « Pierre Lemanceau **tanneur** décéda le 17 janvier et fut ensepulturé dans l'église »

PROCES ENTRE LES HERITIERS DE GUY MANCEAU ET SIMON LEFEBVRE

Renée Lebreton s'est remariée à Simon Lefebvre, en procès par la suite avec tous les cohéritiers de Guy Manceau curé de Thorigné qui avait été curateur de ses neveux.

Le 24 décembre 1661, par devant nous François Crosnier notaire royal à Angers, vénérable et discret

Me Jacques Marye prêtre chapelain habitué en l'église de Ste Croix de cette ville d'une part,

Questions d'entre les enfants de †Pierre Manceau et Renée Lebreton, lesdits enfants tant en leurs noms comme héritiers de leur père que comme héritiers de Me Guy Lemanceau leur oncle, lequel Guy Lemanceau avait aussi été curateur de sesdits neveux.

Et Simon Lefebvre qui a épousé en 2^e nocces ladite Lebreton.

Demandes du S^r Marie pour lesdits enfants :

- 6 ou 7 boisseaux de blé fournis par le S^r curé curateur, réservés par le compte de 1643 contre lequel on dit qu'il y a plusieurs comptes faits depuis et on réplique que lesdits compte sont particuliers et sont faits sans préjudice aux autres droits des parties, serment pris dudit Lefebvre qui a certifié avoir payé ledit blé, demande hors de cour
- 9 livres pour frais faits en l'instance contre Roger, dues par ledit Lefebvre en privé nom, accordé par Lefebvre
- 450 livres 14 s 9 d de reliquat du compte du 5 janvier 1649, lecture faite de l'acte du 16 avril 1649 réduite à la somme de 357 livres 10 s 9 d
- 22 livres 10 s faisant moitié de 45 livres, hors de cour
- 60 livres faite d'avoir représenté la cédule de 120 livres... rapportera ladite somme de 60 livres
- 466 livres 13 s 4 d par une part et 6 livres par autre pour raison des fruits de la terre de Tesseloue allouée par le compte du 17 juillet 1643 ... hors de cour
- 240 livres allouée par le compte du 15 juillet 1644 devant notaire ... hors de cour
- 150 livres par une part et 7 livres 10 s par autre ... arrêté à la somme de 89 livres 10 s
- 120 livres pour la moitié appartenant aux mineurs des jouissances de 2 hommées de pré situé en la prée des Rues les années 1649, 1650, 1651 et 1656 à raison de 30 livres par an... hors de cour
- 10 septiers 7 boisseaux de blés recueillis sur lieu de Montaux en l'année 1654
- la moitié de 2 porcs qu'on a eu en ladite métairie de Moutaux en 1654, ledit blé et porcs mentionnés en le mémoire communiqué par ledit Lefebvre, en a été payé ... hors de cour
- 19 livres 16 s pour les obmissions faites des meubles adjudés audit Lefebvre
- 80 livres 10 s pour divertissement de meubles, et autre demande de meubles aussi prétendus divertis, au moyen de la transaction du 10 janvier 1643 et ventes desdits meubles, hors de cour
- 69 livres faisant moitié de 138 livres recues du nommé Borreau, lecture faite du compte du 17 juillet 1643... hors de cour
- ce qui est dû à Doisteau, arrêté que ledit Lefebvre et les héritiers de Pierre Manceau en fourniront conformément à la sentence arbitrale, ledit Lefebvre et sa femme pour une moitié et les héritiers Pierre Manceau pour l'autre moitié
- ledit Lefebvre déclare devoir 25 livres de 2 années de jouissance d'un pré

Demandes dudit Lefebvre :

- 100 livres empruntées par Guy Lemanceau et Pierre Manceau son père de Jean Doisteau par obligation ... alloué la somme de 50 livres
- pour les frais mentionnés en la même demande alloués 17 livres
- etc...

Par devant nous messieurs de la Bigottière conseiller du roy juge magistrat au siège présidial d'Angers, juges arbitres entre parties, Simon Lefebvre mari de Renée Lebreton auparavant veuve de Pierre Manceau défendeur et incidemment demandeur, fournit ses moyens et défenses et demandes incidentes, contre :

- Me Jacques Marie prêtre, Barbe Marie sa sœur veuve de †Sébastien Habert,
- Barbe Manceau leur tante veuve en dernières nocces de †Jean Gohard,
- Jacques et Barbe les Defay enfants de †Jacques Defay et héritiers de †Renée Lemanceau leur mère,
- Jacques Livergne père et tuteur naturel des enfants de luy et de †Renée Defay,
- Renée Ganne mère et tutrice de Louis Fourmond fils et héritiers de †Louis Fourmond vivant

- aussy fils et héritier d'Estiennette Lemanceau,
- Jacques Fouassier mari de Jeanne Fourmond aussi fille et héritière de ladite Etienne Lemanceau,
- Charles Gambier mari de Perrine Manceau,
- Daniel, Pierre Jacques et Marguerite les Manceaux héritiers dudit †Pierre Manceau,

tous lesdits Manceaux les uns de leur chef et les autres par représentation héritiers de †Me Guy Lemanceau prêtre vivant curé de Thorigné demandeurs. Pour obtenir par ledit Lefebvre les fins et conclusions cy-après, ledit Lefebvre vous supplie messieurs d'observer que lesdits demandeurs ont commencé procès par une requête qu'ils ont présenté contre ledit Lefebvre auquel dans l'instance ils ont fourny des demandes par lesquelles ils ont changé et beaucoup amplifié les conclusions de leur requestes, que depuis ils ont fourny des répliques aux défenses et demandes incidentes dudit Lefebvre par lesquelles répliques ils ont derechef changé leurs premières demandes et en ont proposé un grand nombre d'autres, auxquelles néanmoins ils déclarent aujourd'hui par leurs écritures qu'ils ne se veulent point encore arrester mais seulement aux écrits et comptes par eux faits entre ledit † Me Guy Lemanceau et ledit Lefebvre, cette variation des demandes dans leurs prétentions est marque de leur mauvaise foy et qu'ils ne cherchaient qu'à surprendre ledit Lefebvre par toutes sortes de voies espérant que comme les recherches qu'ils font contre lui sont par negoces faits il y a longtemps il aura perdu la mémoire et les pièces nécessaires pour s'en défendre, dont en effet il lui en a été diverty une grande partie mesme depuis le commencement de ce procès et ce par lesdits les Manceaux enfants du premier lit de ladite Lebreton, ce qui leur a été très facile puisqu'ils sont la plus grande partie du temps en la maison dudit Lefebvre et de plus estant favorisez dans ce dessein par ladite Lebreton leur mère qui leur porte beaucoup plus (AD49-5^{E5})

Pierre MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 29.6.1595 †idem 17.1.1640 Fils de Pierre MANCEAU et de Jeanne RIGault x Champteussé-sur-Baconne 20.5.1625 Renée BRETON †1661/ remariée en 2^e noces à Simon LEFEBVRE

- 1-Perrine MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 3.6.1627 Filleule de Me Guy Manceau curé de Thorigné, et de Angélique [Bibuyer]. C'est probablement elle qui a épousé avant 1661 Charles GAMBIE car lors du procès de 1661 contre Simon Lefebvre il y a « Charles Gambier mari de Perrine Manceau »
- 2-Marguerite MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 24.1.1629 Filleule de Louis Bourdais S^r des Places (s) et de Marguerite Mesnil x Champteussé-sur-Baconne 21.6.1660 René **LEMOTHEUX** veuf D^t à Neuville. Mariage sans filiation
- 3-Pierre MANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 9.9.1635 Filleul de Jehan Frogier prêtre et de Angélique Lebreton
- 4-Pierre LEMANCEAU °Champteussé-su-Baconne 20.12.1639 †idem 13.2.1698 Filleul de Jacques Mary (s) et de Françoise Breton x Champigné 22.11.1672 Françoise LOYSEAU Dont postérité suivra
- 5-Lors du procès avec Simon Lefebvre en 1661, ils sont dit « Daniel, Pierre Jacques et Marguerite les Manceaux héritiers dudit †Pierre Manceau ». Il reste donc à identifier Daniel et Jacques car nous n'avons que Pierre et Marguerite

Pierre Lemanceau x1672 Françoise Loyseau

h.h. M^d

Ils sont parents du 4 au 2^e degré par les Manceau (cf ci-dessus)

Ils ont au moins 10 enfants, dont une seule fille a postérité connue.

Il est inhumé « M^d, 62,5 ans, en présence de h.h. François Lemanceau D^t à Champteussé, son fils, Luc Loyseau son beau-frère, Anselme Buscher S^r du Latay M^d D^t à Champigné, et de Jean Bouleau curé de Queré »

Pierre LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 20.12.1639 †idem 13.2.1698 Fils de Pierre LEMANCEAU et de Renée BRETON x Champigné 22.11.1672 Françoise LOYSEAU °Thorigné-d'Anjou 5.11.1648 †1721/ Fille de Luc & Marguerite Lemotheux. Filleule de Pierre Lemotheux prêtre et de Françoise Loiseau

- a-Anonyme (f) °†Champteussé-sur-Baconne 9.11.1673
- b-Pierre LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 8.3.1675 Filleul de Charles Moron d'Angers SteCroix, & de Marguerite Motheux de Champigné
- c-Luc LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 25.6.1676 †idem 15.2.1679
- d-Marie LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 11.8.1677 Filleule de Jacques Beron curé de Queré et de Marguerite Loyseau de Champigné
- e-François LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 3.1.1679 Filleul de Simon Desnos de Daon & de Elisabeth Loiseau fille de Luc **M^d fermier** de la Hamonière de Champigné & de Marguerite Lemotheux
- f-Luc LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 28.11.1681 Filleul de Jean Portin **notaire** à Angers StMaurice & de Margerite Boreau
- g-René LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 12.2.1684 Filleul de **Pierre Lemanceau escolier son frère**
- h-Renée LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 3.7.1687 Filleule de René Lemotheux **M^d tanneur** à Grez-Neuville & de Françoise Buscher femme de h.h. Luc Loyseau de Champigné
- i-Catherine LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 5.11.1689 †Montreuil-sur-Maine 5.3.1740 Filleule de n.h. Claude-Jacques Foussier S^t du Plessis licencié es loix d^t à Angers ^{StMaurille} & de Catherine Portin fille de Jean notaire à Angers ^{StMaurice} x Montreuil-sur-Maine 11.2.1721 Jacques **LEMESLE Dont** postérité suivra
- j-Marguerite LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 17.2.1693 Filleule de **Pierre Loyseau son oncle** prêtre à Champigné, & de Françoise Lemanceau sa sœur

Catherine Manceau x1721 Jacques Lemesle

Jacques Lemesle est veuf en 1720, lorsqu'il demande la main de Catherine Lemanceau. Il a épousé à Montreuil-sur-Maine le 10.2.1705 Perrine Menard fille de François et de Jeanne Richard. Il a eu d'elle 6 enfants dont 4 sont décédés en bas âge, et il lui reste 2 garçons Jacques 14 ans, et Pierre 11 ans.

Françoise Loyseau, alors veuve, refuse de donner son autorisation, alors même que sa fille a déjà ses 30 ans ! Il en était ainsi autrefois, même majeur, il fallait l'autorisation des parents pour se marier.

Le couple doit patienter plusieurs mois, en nombreuses tractations, toujours sans l'accord de la mère, qui accepte finalement que le prêtre bénisse l'union mais refuse de doter sa fille.

Ceci est à souligner car il était rare qu'un tel refus de dot soit opposer par les parents. Il faut en conclure que Françoise Loyseau avait d'autres vues pour sa fille, ou bien qu'une quelconque rivalité commerciale opposait les deux familles.

Le curé de Champteussé-sur-Baconne s'effaça et c'est celui de Montreuil-sur-Maine qui bénit le couple.

Le 24.9.1720, sommations respectueuses à la requête de Catherine Lemanceau 27 ans, D^t en la maison de Marchais M^d au bourg de Chanteussé, adressées à Françoise Loiseau veuve de h.h. Pierre Lemanceau ses père et mère, D^t au bourg de Chanteussé, afin de bien vouloir consentir à la recherche que lui fait h.h. Jacques Lemesle le jeune M^d D^t à la Haute Follie à Montreuil, veuf de Perrine Menard, depuis plusieurs années, reconnaissant ladite Lemanceau que ladite recherche lui est honnête et avantageuse .. ; refus de la veuve Lemanceau - suivent deux autres sommations, toujours même refus (AD49 Bodere N^e royal résidant à Montreuil-sur-Maine),

« Le 23 décembre 1720², Françoise Loiseau veuve de h.h. Pierre Lemanceau M^d D^t au bourg de Chanteusse, déclare que pour éviter procès suite aux sommations respectueuses qui ont été faites par nous le 24 septembre, le 1^{er} et le 8 octobre dernier, à la requête de Catherine Lemanceau leur fille, de consentir au futur mariage proposé entre ladite Catherine Lemanceau et le S^r Jacques Lemesle M^d D^t à Montreuil, ladite dame veuve Lemanceau a par ces présentes consenti qu'il soit passé outre à la célébration dudit mariage, et donne plein pouvoir à Vincent Querion curé de Montreuil pour faire la célébration dudit mariage mais n'entend faire aucune avance de droits successifs à ladite Catherine Lemanceau sa fille »

Catherine LEMANCEAU °Champteussé-sur-Baconne 5.11.1689 †Montreuil-sur-Maine 5.3.1740 filie de
†Pierre MANCEAU et Françoise LOYSEAU x Montreuil-sur-Maine 11.2.1721 Jacques **LEMESLE**

² AD49 Bodere notaire royal résidant à Montreuil-sur-Maine

- °Montreuil-sur-Maine 17.11.1678 †idem 18.9.1744 fils de Jacques et Jeanne Galon
- 1-Renée LEMESLE °Montreuil-sur-Maine 29.11.1721 x Montreuil-sur-Maine 20.11.1747 Louis **NEIL** fils de †Pierre et Perrine Buscher
- 2-François René LEMESLE °Montreuil-sur-Maine 23.3.1723 †Champteussé 21.10.1803 x Champigné 26.11.1748 Perrine RAFFRAY [Dont postérité LEMESLE](#)
- 3-Anne LEMESLE °Montreuil-sur-Maine 28.5.1724 †idem 21.8.1725
- 4-Jacquine LEMESLE °Montreuil-sur-Maine 28.5.1724 †idem 21.4.1725
- 5-Louis LEMESLE °Montreuil-sur-Maine 26.6.1726 †idem 4.1.1729 dont postérité ci-après
- 6-Joseph LEMESLE (du x2) °Montreuil-sur-Maine 23.9.1727 x 1753 Renée BODARD [Dont postérité LEMESLE](#)

François Le Mesle x1748 Perrine Raffray

Perrine Lemesle x1776 Joseph Lesné

Joseph Lesné x1810 Julienne Gilbert

Emilie Lesné x1841 François Jallot

Achille Jallot x1879 Claire Tirouflet

Mathurine Manceau x/1574 René Hermin

tanneur (sur le b de mars 1578)

La filiation est donnée dans les baptêmes, en particulier le premier en 1574

Le couple quitte Champteussé après la naissance en 1578 du 3^e enfant et j'ignore où ils sont allés.

Mathurine MANCEAU Fille d'Etienne MANCEAU et de Jehanne x /1574 René **HERMOIN**

- 1-Georges HERMOUIN °Champteussé-sur-Baconne 15.10.1574 Filleul de Georges Mesnil [**oncle maternel par alliance car époux de Perrine Manceau**] et **Pierre Manceau frère de ladite Mathurine**, et de **Jehanne femme de Estienne Manceau mère de ladite Mathurine [grand-mère maternelle]**
- 2-Claude HERMOUIN °Champteussé-sur-Baconne 26.9.1576 Filleul de n.h. Claude Duchesne S^r de Crais, et de Pierre Rigault D^t à Grez, et de Perrine [**Perrine Manceau, tante maternelle**] femme de Georges Mesnil
- 3-Renée HERMOUIN °Champteussé-sur-Baconne jour de la purification autrement appelée Notre Dame Chandeleur (mars 1578) filleule de **Symon fils de Georges Mesnil**, et de mademoiselle de Crais e de la femme de Jehan Berthelot

N. Lemanceau, dont Etienne et Jacques

Attention ! on sait seulement à ce jour que Renée Lemanceau, la fille d'Etienne, est parente de Mathurin Lemanceau époux Doublard

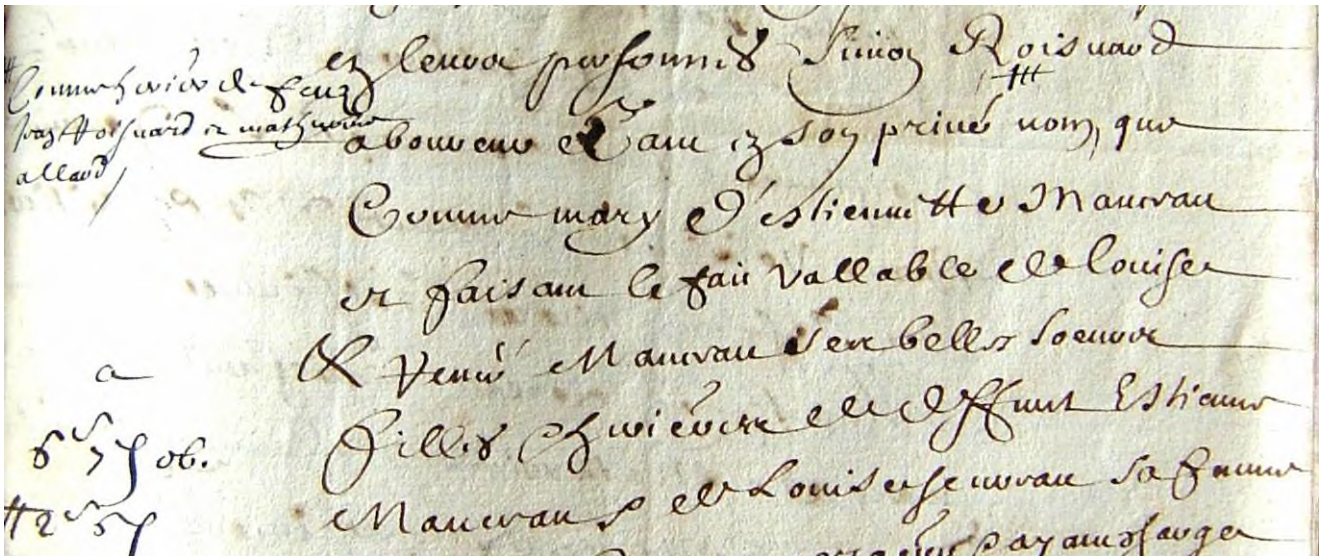
René MANCEAU
1-Etienne MANCEAU °Marans 28.3.1595

Etienne Lemanceau x Louise Seureau

La filiation des 3 sœurs est donnée, entre autres, par l'aveu suivant :

« Le 12.9.1671, D^{tt} Laurent Guyon N^{re} de la chatellenie de Marans résidant à La Chapelle-sur-Oudon, Simon Roisnard, laboureur, comme héritier de †Jean Roisnard et Mathurine Allard, tant en son nom que comme mari d'Estiennette Manceau, et pour Louise et Renée Manceau **ses belles sœurs, filles et héritières de †Etienne Manceau et de Louise Seureau** » (AD72-H485)

Etienne Lemanceau et Louise Seureau ne laissent aucune autre trace à La Chapelle-sur-Oudon que cet aveu et la baptême de leur fille Renée en 1656



Etienne LEMANCEAU †/10.1683 x /1644 Louise SEUREAU †/10.1683

1-Etiennette LEMANCEAU °ca 1644 †La Chapelle-sur-Oudon(49) 10.4.1711 x /1669 Simon **ROYNARD** °La Chapelle-sur-Oudon 14.10.1640 †idem 29.12.1702 Dont postérité suivra

2-Louise LEMANCEAU °ca 1644 †La Chapelle-sur-Oudon 3.8.1708 Tante de Nicolas Brulé & de François Lamy

3-Renée LEMANCEAU °La Chapelle-sur-Oudon 20.4.1656 x Château-Gontier 21.10.1683 Louis **POTTIER**
Dont postérité suivra

Etienne LEMANCEAU x 1669 Simon ROYNARD

Ils ont 10 enfants dont seulement 5 devenus adultes se partagent leur succession extrêmement modeste à la Basse Gaudine à La Chapelle sur Oudon.

Etienne LEMANCEAU °ca 1644 †La Chapelle-sur-Oudon 10.4.1711 Fille de Etienne LEMANCEAU et de Louise SEUREAU x /1668 (pas à La Chapelle-sur-Oudon) Simon **ROYNARD** °La Chapelle-sur-Oudon 14.10.1640 †La Chapelle-sur-Oudon 29.12.1702 Fils de Jehan & Mathurine Allard (ns)

- a-François ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 21.1.1668 †/1711 Filleul de François Cherbonneau & Louise Lemanceau
- b-Perrine ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 26.2.1669 †idem 12.1.1731 x La Chapelle-sur-Oudon 6.9.1699 François **LAMY** Dont postérité ROYNARD
- c-Mathurine ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 18.7.1670 †idem 30.7.1702 Filleule de Denis Jolly & Mathurine Cherbonneau x La Chapelle-sur-Oudon 18.2.1696 Nicolas **BRULÉ** Dont postérité suivra
- d-Etiennette ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 4.4.1672 †idem 23.5.1705 Filleule de François Cherbonneau & Louise Lemanceau
- e- Simon ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 4.2.1674 Filleul de Louis Perault & Renée Manceau. x La Chapelle-sur-Oudon 27.11.1701 Andrée DELAUNAY Dont postérité ROYNARD
- f-Anne ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 5.5.1676 Filleule de Mathurin Loreau & Mathurine Roynard x La Chapelle-sur-Oudon 1.7.1710 Louis **BERGERAU** Dont postérité ROYNARD
- g-Marie ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 2.7.1678 Filleule de Jean Rousseau & Mathurine Delaunay x Chapelle-sur-Oudon 19.1.1713 Pierre **GUEMAST** Dont postérité ROYNARD
- h-Françoise ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 19.10.1682 † à 10 jours
- i-Pierre ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 6.6.1684 †/1711 Filleul de Pierre Allard & Françoise Cherbonneau
- j-Mathurin ROYNARD °La Chapelle-sur-Oudon 22.8.1686 †bas âge Filleul de Mathurin Jolly & de Louise Perrault de Chazé

Mathurine Roynard x1696 Nicolas Brulé

Anne Brulé x1724 Louis Lemanceau

Louis Lemanceau x1752 Marie-Charlotte Vaslin

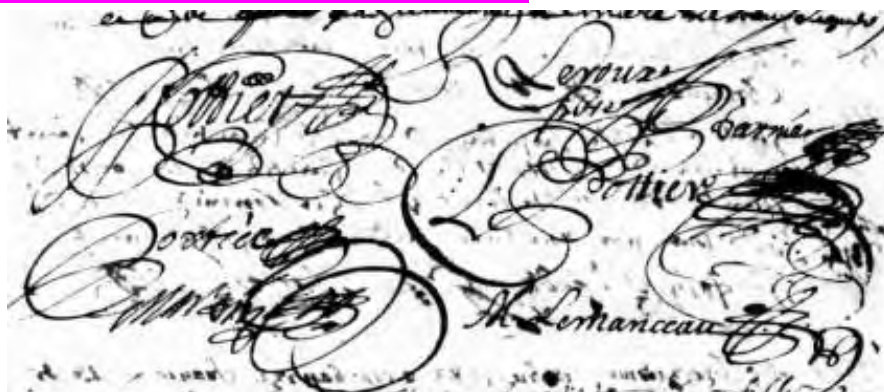
Perrine Lemanceau x1794 Pierre Allard

François Allard x1854 Aimée Girardiere

Louis Allard x1882 Françoise Moreau

Madeleine Allard x Edouard Halbert

Renée Lemanceau x1683 Louis Pottier



« Château-Gontier St Jean le 21.10.1883, je soussigné René Leroux, principal du collège de Ste Catherine de Candé, certifie avoir donné la bénédiction nuptiale, par commission de Mr le curé de St Jean soussigné, à Christophe Louis Pottier escrivain fils de Me Denis Pottier N^o royal et Perrine Roberdeau, de la paroisse de St Denis de Candé, et Renée Lemanceau fille de deffunts Estienne Lemanceau M^d et Louise Seureau, de cette paroisse de St Jean Baptiste, en présence dudit Pottier père, de Jacques Porcher huissier audiencier à Château-Gontier, Me Jean Garnier N^o et Mathurin Lemanceau parent de ladite Lemanceau [*le boulanger époux de Françoise Doublard*] »

Louis Pottier est ensuite **huissier** à Chateau-Gontier

Renée LEMANCEAU °La Chapelle-sur-Oudon 20.4.1656 Fille de Estienne LEMANCEAU et de Louise SEUREAU x Château-Gontier 21.10.1683 Christophe Louis **POTTIER** °Candé ^{StDenis} écrivain. Fils de René, N^o royal, et de Perrine Roberdeau

1-Jacquine POTTIER

Jacques Lemanceau x Renée Bertron

M^d boulanger à **Château-Gontier** (53), où on le trouve déjà installé en 1648 selon le b de son fils René. Parent de Pierre Langevin **Boulanger** qui x 17.6.1670 Catherine Ligon (Acte Bordier & Garnier in registre Du Brossay, AD53)

Elle est inhumée « Renée Berton, veuve de Jacques Lemanceau boulanger »

René LEMANCEAU de la Coudre chirurgien en 1721

Alexandre Lemanceau de la Coudre †1763 chirurgien (in C. Port nouvelle édition, T1 p.682)

A noter aussi dans la même région : « Jean Lemanceau, natif de Craon, avait épousé le 28.5.1611 Françoise Huré D^{elle} de la Massonais. Leur fils, Olivier Lemanceau, S^r de la Perdrillère (Chemazé,53) fonda à Vitré en 1655 une fondation pieuse assise précisément sur la Perdrillère, proche Château-Gontier. Leurs autres fils, Pierre S^r de la Gastais et Mathurin S^r du Breil s'établirent à La Guerche et à Marcillé-Robert ; Françoise Lemanceau se marié avec Pierre Guillaudeau S^r de Vieuville et de cette union sont issues par alliance les familles Charil de Ruillé et Le Tanneur » (Abbé Paris-Jallobert,, *Journal historique de Vitré*)

Jacques LEMANCEAU †/elle x /1642 Renée BERTON (à son décès) alias BERTRAND †Château-Gontier 12.5.1681

1-Marthe LEMANCEAU †Château-Gontier 14.12.1679 x Château-Gontier ^{StJean} 3.8.1662 Gervais **DAVRILLÉ** †/elle **M^d serger**. Fils de Gervais **M^d serger** et de Catherine Juffé

11-Marie DAVRILLÉ †/1698

2-Jacques LEMANCEAU S^r de la Coudre Dont postérité suivra

3-René LEMANCEAU °Château-Gontier 16.6.1648 Filleul de Jacques Aubry M^d (s) et de D^{elle} Catherine Theard (s)

4-Christophe LEMANCEAU °Château-Gontier ^{StJean} 12.7.1652 Filleul de Christophe Chouipper avocat à Château-Gontier, et de Bertranne Buffebran

5-Mathurin LEMANCEAU °Château-Gontier ^{StJean} 28.11.1655 Filleul de h.h. Mathurin Jaunay M^d et de Catherine Ringault femme de Guillaume Portier x Françoise DOUBLARD Dont postérité suivra

6-Marie LEMANCEAU x Jean **GARNIER** Dont postérité suivra

7-Anne LEMANCEAU †Chateau-Gontier 8.3.1689 **SA** Inhumée « fille majeure de †Jacques boulanger »

8-Pierre LEMANCEAU °Château-Gontier 23.2.1660 Filleul de Mathurin Joly M^d et de Perrine Pinault

Jacques Lemanceau de la Coudre

Jacques LEMANCEAU S^r de la Coudre Fils de Jacques LEMANCEAU et de Renée BERTRAND

1-Jean-Gabriel LEMANCEAU

2-Jacques LEMANCEAU **M^d cirier** x Catherine BONNEAU Fille de Joseph **M^d droguiste**

21-Joseph LEMANCEAU °ca 1727 **Cavalier de la maréchaussée** à **Segré** x Chambellay 20.10.1767 Clémence RICOU °ca 1733 †Pouancé 2.2.1793

Mathurin Lemanceau x/1682 Françoise Doublard

M^d boulanger à **Château-Gontier**

Le mariage ne doit pas être à Château-Gontier où je n'ai rien vu de 1679 à 1682, date de la 1^{ère} naissance

On leur connaît au moins 12 enfants nés à Château-Gontier

Mathurin LEMANCEAU °Château-Gontier ^{StJean} 28.11.1655 Fils de Jacques LEMANCEAU et de Renée BERTRON x /1682 Françoise DOUBLARD Fille de Jean S^r de la Conrairie & Perrine Chevalier

a-Renée Françoise LEMANCEAU °Château-Gontier 24.11.1682 filleule de René Rouveron C^r assesseur, et de Renée Lemanceau femme de Jacques Pottier **huissier** x Chateau-Gontier 4.7.1702 Louis **RICHARD** Dont postérité suivra

b-Mathurin LEMANCEAU °Château-Gontier 29.6.1684 filleul de Jean Garnier **N^{re} royal**

c-Joseph LEMANCEAU °Château-Gontier 25.12.1685 filleul de Jacques Pottier **huissier audiencier** et de Françoise Doublard

d-René LEMANCEAU °Château-Gontier 18.9.1686
 e-Mathurin LEMANCEAU °Château-Gontier 31.5.1687 filleul de Guillaume Monsalier praticien et de Mathurine Flechard
 fille
 f-René-François LEMANCEAU Château-Gontier 20.11.1689 filleul de **Jacques Lemanceau Sr de la Coudre**
 g-Perrine-Jeanne LEMANCEAU °Chateau-Gontier 25.2.1690 †11.1.1699 filleule de M^e Jean Vignon **grenetier** et de
 Bernardine Portier (j'ai lu Yvonne comme prénom)
 h-Marie LEMANCEAU °Chateau-Gontier 8.11.1691 †26.3.1694
 i-Jean LEMANCEAU °Chateau-Gontier 10.7.1694
 j-Alexis-François LEMANCEAU °Chateau-Gontier 15.10.1695
 k-René-François LEMANCEAU °Chateau-Gontier 21.8.1697
 l-Jacques LEMANCEAU M^d à Chateau-Gontier en 1729

Renée Lemanceau x1702 Louis Richard

Renée Françoise LEMANCEAU °Château-Gontier 24.11.1682 Fille de Mathurin LEMANCEAU & de Françoise DOUBLARD x Chateau-Gontier 4.7.1702 Louis **RICHARD** °Daon, fils de Pascal et Angélique Desnos Dont postérité MEZIN

Marie Lemanceau x Jean Garnier

N^{re} royal à Chateau-Gontier

Marie LEMANCEAU x Jean **GARNIER**

- 1-Mathurin GARNIER °Château-Gontier 26.10.1681 filleul de Françoise Doublard femme de Mathurin Lemanceau M^d et de René Dupré chirurgien
- 2-Jeanne GARNIER °Château-Gontier 29.11.1682 Filleule de Jean Cherruau N^{re} à Craon et de Marie Portier femme de Joseph Damourette M^d
- 3-Renée GARNIER °Château-Gontier 16.1.1684 filleule de Joseph Damourette M^d et de Renée Portier fille de Jacques, huissier
- 4-Jacques Joseph GARNIER °Château-Gontier 28.12.1685 filleul de Joseph Garnier et de Anne Portier fille de Claude M^d

non rattachés à ce jour :

Georgine MESNIL †Champteussé-sur-Baconne 22.10.1634 « Georgine Mesnyl mourut au soyr en son lit toute seule ayant esté malade 4 jours et fut **ensepulturée le lendemain en l'église de Champteussé** »

Georgine MESNIL x Médard **EDIN** alias **HUGUIN**

- 1-Thomas EDIN °Champteussé-sur-Baconne 20.12.1672 †idem 5.9.1695 Filleul de Thomas Mesnil et de Simone Bruneau. Il est inhumé « vallet à Champteussé, 18 ans, en présence de Georgine Mesnil sa mère, Pierre Edin aussi valler à Champteussé son frère, François Baraize et Mathurin Boisteau cordonnier »
- 2-Etiennette EDIN °Champteussé-sur-Baconne 29.10.1674 Filleule de Pierre Mesnil de Champteussé et de Estiennette Mesnil de Changé
- 3-Jean EDIN Mariage non filiatif, en présence de Georgine Mesnil mère dudit Edinv veuve de Medard Edin, Pierre Mesnil oncle laboueur x Champteussé-sur-Baconne 3.7.1696 Mathurine DELAHAYE

Mariage non filiatif en présence de Jean Praizelin laboueur beau-frère dudit Boisteau, et de Pierre Mesnil, laboueur, oncle de ladite Mesnil

Anne MESNIL x Champteussé-sur-Baconne 23.8.1695 Mathurin BOITEAU cordonnier

- 1-Anne BOILEAU °Champteussé-sur-Baconne 22.6.1696 Filleule de Pierre Voysin M^d tanneur et Marie Lemoyne cousins de l'enfant

Pierre MESNIL x Mathurine RENAUDIER †Champteussé-sur-Baconne 26.7.1694 Elle est inhumée « femme de Pierre Mesnil, 60 ans, en présence dudit Pierre Mesnil, Mathurin Boisteau cordonnier, Anthoine Provost cordonnier et Jacques Blouin tisserand »

Thomas MESNIL x Jacquine PIETTE

1-Etiennette MESNIL °Champteussé-sur-Baconne 2.11.1673 Filleule de Pierre Mesnil et de Estiennette Mesnil de
Changé